



## ARTISAN DE PAIX 2



- J'ai obtenu le niveau 1 de la spécialisation « Artisan de paix ».
- Je définis les termes « Médiation » et « Arbitrage » et je décris les similarités et les différences entre ces 2 méthodes de gestion des conflits.
- Je présente le rôle et les responsabilités d'un médiateur et d'un arbitre efficaces.
- Quelle est la différence entre la gestion d'un litige (relation conflictuelle) et celle d'une conciliation chrétienne ?
- J'identifie quels types de conflits devraient :
  - ▶ Être réglés par médiation
  - ▶ Être arbitrés
  - ▶ Être portés en justice pour litige
  - ▶ Être négociés
- Je participe, au travers d'un jeu de rôle, à la médiation d'un conflit entre 2 personnes ou 2 groupes.  
Un échange suivra sur le processus de médiation tel qu'il s'est déroulé dans le jeu de rôle.  
Qu'est-ce qui a fonctionné ?  
Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?

